

**Etude en vue de la mise en place du fonds compétitif  
et d'innovation pour l'amélioration de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**COLLECTE DE DOCUMENTS ET  
DONNEES ET ELABORATION DES  
MANUELS DE PROCEDURES**

**Rapport préliminaire  
Lala Andriamampianina**

**05 novembre 2012**

# **Etude en vue de la mise en place du fonds compétitif et d'innovation pour l'amélioration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

## **COLLECTE DE DOCUMENTS ET DONNEES ET ELABORATION DES MANUELS DE PROCEDURES**

### **1. COMPREHENSION DE LA MISSION**

L'étude relative à la mise en place du fonds compétitif et d'innovation pour soutenir l'amélioration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique figure parmi le plan d'action du MESupReS dans le but de :

- produire des sortants de l'Enseignement Supérieur compétitifs, créatifs et employables ;
- produire des résultats de recherche qui répondent aux besoins du développement socio-économique et culturel de Madagascar et contribuent au développement et à l'amélioration des programmes au niveau de l'Enseignement Supérieur.

L'objectif de l'étude est d'éclairer le MESupReS notamment sur les points suivants :

- l'opportunité et la faisabilité de la mise en place de mécanisme innovateur de financement, commun ou non, pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique ;
- les domaines d'intervention et les bénéficiaires du fonds en tenant compte :
  - de l'état des lieux du secteur Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique
  - des besoins prioritaires des acteurs et du secteur économique
  - des expériences au niveau national et international ;
- les lignes de financement et le volume espéré pour ce fonds ;
- les procédures et outils à mettre en place pour :
  - la réussite et la pérennité du fonds
  - la mise en compétition des bénéficiaires potentiels dans la transparence
  - le suivi-évaluation notamment pour permettre une visibilité des actions mais surtout un impact réel sur les qualités et l'efficacité des services des bénéficiaires et/ou de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en général.

### **2. DEMARCHE ADOPTEE**

Pour mener l'étude et répondre aux questionnements qui préoccupent le MESupReS, la démarche adoptée par le Consultant international comporte trois étapes essentielles (cf. rapport préliminaire du Consultant international) :

- vérifier l'opportunité et la faisabilité de la mise en place de mécanisme innovateur de financement et déterminer ses orientations et finalités à partir d'un diagnostic partagé sur la situation actuelle du secteur dans toutes ses dimensions, l'état de la formulation des principaux problèmes à résoudre et les contraintes propres au secteur ;
- faire des propositions sur la création, l'architecture et le mode de fonctionnement d'un ou de plusieurs fonds qui intègrent à la fois les contraintes recensées, les aspirations et les enjeux des différents acteurs, les orientations et les finalités qui auront été validées à l'issue de la première étape ;
- aider à la formulation d'une stratégie et d'un plan d'action pour parvenir à la mise en place du ou des fonds (cahier des charges, agenda, moyens).

### **3. TACHES DU CONSULTANT NATIONAL**

Les tâches pour notre intervention dans l'étude consiste à :

- a) fournir les données et documents nationaux nécessaires pour arriver à l'objectif de l'étude dont ceux souhaités par le Consultant international pour sa mission ;
- b) participer aux différentes rencontres et réunion de travail avec les responsables du MESupReS, les acteurs, les organisations patronales et les partenaires, en particulier pour éclairer les réflexions sur les différents produits du Consultant International ;
- c) animer les deux ateliers avec le Consultant International et rédiger les rapports techniques ;
- d) élaborer les manuels de procédures basés sur les propositions stratégiques et opérationnelles élaborées par le Consultant international et les présenter en séances de travail au MESupReS.

### **4. LISTE DES DONNEES NATIONALES PROPOSEES**

La liste des données nationales proposées pour documenter l'étude se rapporte aux rubriques suivantes :

- a) Etat des lieux du financement du secteur (établissements d'enseignement supérieur et de recherche)**
  - Budget national 2012 et évolution sur les 3 dernières années (Loi de Finance)
  - Budget prévisionnel 2013
  - Mesures nouvelles
  - Budget 2012 des établissements et évolution sur les 3 dernières années (ressources publiques et ressources propres des établissements)
  - Etudes et analyses disponibles sur le financement du secteur
  - Frais d'inscription dans le public (filiales académiques et filiales payantes) et dans le privé
  - Description du dispositif d'enseignement supérieur et de recherche public et privé, sous tutelle du MESupReS et autres ministères

- Annuaire statistiques disponibles sur le secteur effectifs par structures, par filières et par niveaux

**b) Analyse de l'expérience des projets nationaux similaires**

- Documents sur le fonds compétitif pour l'Enseignement Supérieur développé en 2008 (y compris le manuel de procédures)
- Documents sur le PARRUR
- Rapport d'évaluation du projet FADES
- Documents portant sur d'éventuels Fonds compétitifs mis en place dans d'autres secteurs

**c) Etat des lieux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

- Documents d'analyse, de bilan et d'évaluation sur le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Documents de stratégie et de politique sur le secteur
- Réformes en cours et projetées
- Documents sur l'analyse de l'emploi à Madagascar et sur les besoins de l'emploi à court et à moyen terme
- Documents portant sur la situation économique du pays et le cadre de développement stratégique à moyen terme

**d) Cadre juridique et institutionnel**

- Réglementation concernant les établissements publics (types d'établissements publics, règles de fonctionnement)
- Organisation du MESUPRES (organigramme, décret portant organisation)
- Organisations patronales
- Règlement portant sur la comptabilité publique
- Réglementation concernant les marchés publics (règles de passation)

**e) Projets d'appui au secteur**

- Documents de projet sur les projets d'appui au secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en cours et en négociation avec les partenaires au développement

## **5. ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES**

Le manuel de procédures devra être un instrument flexible qui s'adapte aux priorités et aux disponibilités. Le draft du plan pour l'élaboration du manuel de procédures comprend la définition des différentes rubriques suivantes :

- 1) Contexte et justificatif
- 2) Orientation et programme
- 3) Bénéficiaires
- 4) Activités éligibles
- 5) Montant par projet
- 6) Positionnement et statuts du fonds
- 7) Processus d'exécution des volets

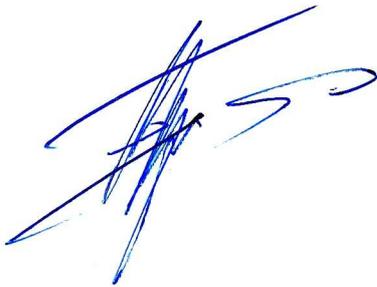
8) Organes du fonds

9) Procédures

- Appel à projets
- Soumission de projet
- Eligibilité - évaluation – décision
- Financement et décaissement
- Suivi évaluation
- Contrat/subvention de financement (Rapport/compte-rendu d'exécution, publication des résultats...)
- ...

Les quatre premiers points (contexte et justificatif, orientation et programme, bénéficiaires et activités éligibles) feront l'objet de discussion et de validation lors du premier atelier. Les quatre suivants (montant par projet, positionnement et statuts du fonds, processus d'exécution des volets et organes du fonds) le seront dans le deuxième atelier durant lequel on validera aussi les principes de procédures à mettre en place.

Fait à Antananarivo, le 05 novembre 2012.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, abstract shape.

Lala Andriamampianina